

la Brève

PUBLICATION BIMENSUELLE
N° 499 — 1 DÉCEMBRE 2025

U2P
union
des entreprises
de proximité

Sport

L'U2P signe la Charte sociale, économique et environnementale des JOP des Alpes Françaises 2030
Page 2

Economie

L'U2P rappelle les fondamentaux lors de la table ronde organisée par la délégation sénatoriale aux entreprises
Page 2

Elections municipales

L'U2P interpelle les élus sur les attentes des entreprises de proximité
Page 3

Enquête

Élections municipales 2026: les attentes fortes des entreprises de proximité
Page 3

U2P

Les Brèves, l'Agenda
Page 4

@U2P_france

U2P - Union des entreprises de proximité

U2P_france

U2P

Abonnez-vous aux actualités de l'U2P sur u2p-france.fr, rubrique « Recevez l'actualité de l'U2P »

Les entreprises de proximité, forces vives des territoires

Du 18 au 20 novembre 2025, l'U2P a pris place au Salon des Maires à Paris, affirmant l'importance cruciale de l'économie de proximité dans le développement de nos territoires. Forte de ses 3,4 millions d'entreprises — artisans, commerçants et professionnels libéraux — l'U2P s'est engagée à défendre et valoriser le rôle premier de ces acteurs dans la vie locale.

Le Salon a réuni pendant trois jours, 65 672 visiteurs et 1 380 exposants. Le stand de l'U2P a vibré au rythme des débats, des rencontres et des démonstrations mettant en lumière la diversité et la modernité des métiers de proximité. Dès l'ouverture du Salon, le Président de l'U2P a dévoilé les 17 propositions pour les élections municipales 2026 (cf page 3), livre blanc où l'U2P partage des propositions concrètes pour construire ensemble un modèle de société à taille humaine, fondé sur le travail, la solidarité et l'ancrage local. Le stand de l'U2P s'est révélé être un véritable espace de dialogue où notamment, dans cette période de fortes incertitudes, deux ministres ont échangé avec le Président de l'U2P, Michel Picon : Serge Papin, ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat et Jean-Pierre Farandou, ministre du Travail et des Solidarités. Pendant ces trois jours, l'U2P a assuré une large visibilité de ses prises de parole et débats via son plateau TV : 29 débats ont été retransmis sur U2P TV, permettant à tous ceux qui n'étaient pas présents de suivre les réflexions et propositions en faveur de l'avenir des territoires. Grâce à ces échanges, les



enjeux concrets des artisans, commerçants et professionnels libéraux ont pu être portés directement auprès de ceux qui bâtissent l'avenir des collectivités. Les débats visaient à apporter des solutions concrètes au profit des entreprises de proximité : revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, transition numérique, sécurité, etc. De plus, tout au long de l'événement, l'U2P a pu accueillir de manière informelle sur son espace des élus et décideurs comme Vincent Jeanbrun, Élisabeth Borne, David Lisnard, Xavier Bertrand, Édouard Philippe, Michaël Delafosse, Christelle Morancès. L'U2P a ainsi remercié l'ensemble des responsables publics et institutionnels venus écouter la voix du terrain et s'ouvrir aux réalités des TPE-PME de proximité. En outre, chaque jour du salon a été marqué par des animations

conviviales et des démonstrations métiers : un boucher en pleine préparation de viande snackée, un boulanger façonnant des gâteaux secs, un primeur découpant des fruits, un fromager et un caviste proposant des dégustations, des élèves traiteur mettant leurs plats à l'honneur... Sans oublier des interventions autour des services, avec des séances de maquillage pour les intervenants du plateau U2P TV. Cette participation au Salon des Maires 2025 confirme l'importance de l'économie de proximité comme levier de cohésion, d'emploi et de dynamisme local. L'U2P, fidèle à sa mission, continuera d'être le porte-voix des TPE et PME qui font la force et le quotidien de la France de tous les territoires. Pour revoir les différents débats : <https://u2p-tv.fr/salon-des-maires-2025/>. ●

L'U2P signe la Charte sociale, économique et environnementale des JOP des Alpes Françaises 2030

Le 26 novembre, le Président de l'U2P a signé la Charte sociale, économique et environnementale des Jeux Olympiques et Paralympiques des Alpes Françaises 2030 qui marque une étape essentielle vers l'organisation de Jeux exemplaires et pleinement ancrés dans les territoires.



Cette Charte s'inscrit dans la continuité de la Charte sociale Paris 2024, et l'U2P s'est donc associée ce 26 novembre à l'ensemble des partenaires sociaux, au Comité d'Organisation des JOP (COJOP) Alpes Françaises 2030, et à la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (Solideo Alpes 2030) pour signer une Charte déclinée en 27 engagements. Celle-ci poursuit un objectif clair : garantir que les Jeux

d'hiver de 2030 seront organisés dans un cadre responsable, respectueux des équilibres sociaux, économiques et environnementaux, et porteur d'un héritage durable pour les territoires alpins. Fruit d'un travail de concertation approfondi mené par le Comité de la Charte sociale constitué par les partenaires sociaux, ce document engage l'ensemble des signataires à promouvoir un cadre d'intervention fondé sur la

qualité du dialogue social, la protection des travailleurs, la vitalité économique locale et la préservation des ressources naturelles. L'U2P salue particulièrement les dispositions qui renforcent la participation des TPE et PME aux marchés liés aux Jeux, notamment par l'intégration de clauses sociales et économiques adaptées aux réalités des entreprises de proximité. La Charte met également l'accent sur des engagements forts concernant les conditions de travail, la formation, la promotion de l'emploi local, ainsi que sur l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi. Sur le plan environnemental, le texte affirme une ambition : réduire l'empreinte écologique des Jeux et assurer une gestion

responsable de l'ensemble des ouvrages et infrastructures, en cohérence avec la singularité des écosystèmes alpins et favoriser notamment les circuits de proximité et les mobilités durables. « Les TPE et PME sont le cœur battant de nos vallées. Ce sont elles qui logent, nourrissent, soignent, entretiennent et accueillent. Sans elles, il n'y a ni vitalité locale, ni attractivité durable. Leur implication est donc essentielle pour faire de ces Jeux un succès partagé. » a rappelé Michel Picon à l'occasion de la cérémonie de signature. L'U2P poursuivra son action auprès des partenaires du Comité de la Charte sociale qui viennent donc de réaffirmer leur ambition commune en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques des Alpes Françaises 2030. ●

L'U2P rappelle les fondamentaux lors d'une table ronde organisée par la Délégation sénatoriale aux entreprises

Le Vice-Président de l'U2P, Laurent Munerot, est intervenu le 27 novembre dernier lors d'une table ronde au Sénat consacrée à la taxation des entreprises. Alors que débute l'examen des Projets de loi de finances et de Financement de la Sécurité sociale pour 2026, il a rappelé la nécessité pour la France d'adopter un budget tout en veillant à une répartition équitable des efforts demandés aux entreprises.

Laurent Munerot a indiqué qu'une pression fiscale accrue sur les grands groupes (taxe sur le patrimoine financier des holdings patrimoniales ; contribution exceptionnelle sur les bénéfices) fragiliserait indirectement les entreprises de proximité qui en dépendent, et a souligné que certaines mesures d'allègement, comme la suppression progressive de la CVAE, ne bénéficient pas aux plus petites entreprises. Laurent Munerot a insisté sur la nécessité de mettre en place un test TPE-PME afin d'évaluer l'impact des mesures envisagées avant de les imposer.

Concernant le pouvoir d'achat des actifs, et plus largement de la rémunération du travail, il a appelé à une réforme profonde du financement de la protection sociale. Notre modèle social repose aujourd'hui trop fortement sur les revenus du travail. Laurent Munerot a également rappelé l'enjeu majeur que représente l'apprentissage. Après des années de progression du nombre d'apprentis, les réductions budgétaires envisagées pourraient compromettre un dispositif essentiel pour les métiers de proximité. L'U2P appelle à maintenir des aides prioritairement

orientées vers les entreprises de moins de 50 salariés et à garantir la stabilité des dispositifs permettant aux artisans et petites entreprises de continuer à former efficacement. Dans un contexte de baisse d'activité, de trésoreries tendues et d'augmentation des défaillances d'entreprises, Laurent Munerot

a ajouté un besoin de lutter contre la concurrence déloyale qui touche beaucoup de secteurs d'activité. L'U2P réaffirme que les entreprises de proximité, essentielles à l'économie et à la cohésion des territoires, doivent être pleinement prises en compte dans les choix budgétaires à venir. ●



Municipales 2026 : l'U2P interpelle les élus sur les attentes des entreprises de proximité

À l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales 2025, l'U2P a publié 17 propositions à destination des élus et candidats aux élections municipales. Ces propositions traduisent les attentes exprimées par les chefs d'entreprise vis-à-vis de leur commune : une fiscalité lisible et maîtrisée, un urbanisme favorable au développement de l'activité économique, un meilleur accès au logement pour les salariés et une commande publique qui fasse une large place aux entreprises locales.

L'U2P appelle les élus à associer davantage les entreprises de proximité aux décisions locales. Ce dialogue, notamment sur l'urbanisme, la fiscalité ou la transition écologique, est essentiel pour adapter l'action publique aux réalités du terrain et renforcer la vitalité économique des territoires. Les propositions de l'U2P s'articulent autour de quatre grandes thématiques qui reflètent les attentes des artisans, commerçants et professionnels libéraux. Le premier axe est dédié à la fiscalité dans l'objectif de

rendre la fiscalité locale, lisible, juste, et utile au développement du territoire et au bien vivre de ses habitants. Un exemple pour illustrer cette proposition : utiliser la fiscalité comme levier de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs et de lutte contre la vacance commerciale. La seconde partie est liée à l'activité économique : mobiliser toutes les mesures qui sont de nature à pérenniser et à développer le tissu économique de proximité. Ainsi, il pourrait s'agir d'optimiser l'accès-

sibilité et le stationnement en centre-ville en consultant systématiquement les artisans, commerçants et professionnels libéraux avant toute modification des règles de mobilité et de stationnement susceptibles d'impacter leur activité. Le troisième thème est l'emploi et notamment le fait d'attirer et fidéliser les salariés grâce à des solutions de logement et des formations adaptées. Parmi les solutions proposées : rénover des logements existants qui pourront profiter aux salariés, aux apprentis et aux jeunes en

contrat de professionnalisation sur une commune. Pour finir, la commande publique est ciblée dans l'objectif d'ouvrir davantage les marchés publics aux TPE locales pour renforcer l'emploi et la qualité des prestations. Il s'agit notamment d'accorder la priorité aux circuits de proximité en développant une politique d'achats publics responsables favorable aux acteurs locaux. Pour découvrir et télécharger l'intégralité

des propositions :  <https://shorturl.at/e6aFp> ●

Élections municipales 2026 : les attentes fortes des entreprises de proximité

À quelques mois des élections municipales, les artisans, commerçants et professionnels libéraux expriment un attachement marqué à la vie locale, mais aussi des exigences claires envers les futurs exécutifs. L'enquête menée par Xerfi pour l'U2P auprès de plus de 7 600 dirigeants de TPE révèle une mobilisation toujours élevée, malgré un recul par rapport à 2020, et dessine les priorités que ces entrepreneurs souhaitent voir portées dans les prochains mandats.

Alors que la participation électorale suscite de plus en plus d'interrogations, les chefs d'entreprise de proximité affirment à 65 % leur intention de voter en mars 2026. Si cette proportion demeure élevée, elle reflète néanmoins un repli par rapport au scrutin de 2020 (73%). Les résultats de l'enquête montrent également une appréciation globalement critique de l'action menée par les équipes municipales sortantes. La moitié des répondants estiment que leur mairie « n'a pas agi du tout » en faveur des artisans, commerçants et professions libérales durant le mandat. Si 30% reconnaissent

une écoute et des initiatives concrètes, 16% jugent que l'attention reçue n'a débouché sur aucune amélioration de leur situation, et 3% considèrent même que la municipalité a agi contre leurs intérêts. Cette perception se retrouve dans l'appréciation des actions de revitalisation des centres-villes ou centres-bourgs : seuls 35% des dirigeants déclarent qu'une initiative a été menée dans leur commune. À l'approche du scrutin, les chefs d'entreprise de proximité hiérarchisent clairement leurs priorités. La réduction des dépenses publiques locales et l'allègement de la

fiscalité arrivent en tête (39%, soit 13 points de plus qu'en 2019). Viennent ensuite l'encouragement de l'activité économique et de l'implantation d'entreprises (37%), puis la revitalisation des cœurs de ville (19%) et l'entretien du patrimoine (18%). La fiscalité locale apparaît plus que jamais comme un point de tension : 43% des répondants estiment qu'elle pèse trop lourdement sur les TPE, et 15% disent ne pas comprendre l'usage des recettes perçues. Interrogés sur la meilleure manière d'améliorer la prise en compte des entreprises de proximité, les dirigeants appellent avant tout

à une consultation systématique par les municipalités sur les sujets susceptibles d'impacter leur activité. Ils encouragent également une présence plus affirmée des entrepreneurs dans la vie politique locale. Ces enseignements confortent l'U2P dans son intention de porter auprès des candidats aux municipales des propositions ancrées dans les réalités économiques locales. L'U2P souhaite ainsi renforcer le dialogue naturel et régulier entre les élus et les entreprises de proximité, afin que les prochains mandats s'inscrivent dans une dynamique constructive et durable au service des territoires. ●

Les Brèves

L'U2P accueille le ROF parmi ses organisations. L'Union nationale des professions libérales (UNAPL) s'est félicitée de l'entrée du Registre des Ostéopathes de France (ROF) au sein de ses organisations membres. Acteur reconnu de l'ostéopathie, le ROF vient renforcer la représentativité et la diversité des professions que l'U2P rassemble au service des entreprises de proximité. Elle témoigne également de l'attractivité croissante de notre organisation auprès des professions qui partagent les valeurs d'indépendance, de responsabilité et d'engagement au service des territoires. L'U2P se réjouit d'accueillir une voix supplémentaire au sein de la grande famille des professions libérales de santé.

L'U2P alerte le Premier ministre. Le 10 novembre dernier, l'U2P a cosigné, avec les principales organisations patronales, une lettre adressée au Premier ministre pour l'alerter sur les difficultés croissantes auxquelles sont confrontées les entreprises françaises. Ce courrier commun souligne l'urgence de préserver la compétitivité et la pérennité des entreprises dans un contexte économique et social marqué par la hausse des charges, les tensions sur l'emploi et les incertitudes pesant sur l'activité. L'U2P a rappelé la nécessité d'une action gouvernementale rapide et coordonnée, fondée sur la stabilité du cadre réglementaire, la simplification des obligations pesant sur les entreprises et le soutien à l'investissement.

La CNATP alerte le Gouvernement sur trois menaces majeures. La CNATP s'est exprimée sur trois décisions récentes qui fragilisent directement les entreprises des travaux publics et du paysage. Elle s'oppose, comme l'U2P, à la suppression envisagée de l'exonération de cotisations salariales pour les apprentis, qui réduirait

leur pouvoir d'achat et rendrait l'apprentissage moins attractif pour les entreprises formatrices. Elle met également en garde contre la remise en cause des avantages fiscaux liés aux travaux d'entretien de jardin à domicile, qui entraînerait des pertes d'emplois, un retour du travail dissimulé et la fragilisation d'entreprises de proximité. Enfin, la CNATP dénonce la distorsion de concurrence croissante entre le BTP et le secteur agricole autour du tarif du GNR, alors que les compensations accordées en 2024 ne sont pas reconduites pour 2025.

La FNAR a élu son nouveau président. Lors de son Assemblée générale du 7 novembre, la Fédération nationale des artisans et petites entreprises en milieu rural (FNAR) a élu Florent Morin comme président, qui succède à Jean Trouillard. Le conseil d'administration a également été renouvelé avec l'arrivée de deux nouveaux membres, Jean-François Techer et Jean-François Barbier, apportant de nouvelles expertises au service des missions de la FNAR.

La dérive des prothèses dentaires. Alors que près d'un quart des laboratoires français ont disparu en deux ans, l'UNPPD, l'organisation des prothésistes dentaires, membre de la CNAMS et de l'U2P, a déposé un amendement au Sénat visant à alerter sur une dérive devenue insoutenable : les prothèses dentaires produites hors d'Europe sont remboursées exactement au même niveau que celles fabriquées en France. Une prothèse importée, c'est zéro taxe sur les salaires, zéro cotisation sociale, TVA, création de richesse ou d'emploi sur le territoire. Contrairement aux idées reçues, ces prothèses low-cost ne génèrent aucune économie pour les patients, rarement informés de leur provenance, ni pour l'Assurance maladie. ●

Sur les réseaux sociaux

Budget 2026 : @PiconMichel dénonce « une machine à cash » fondée sur toujours plus d'impôts et de taxes, alors que la priorité devrait être la baisse des dépenses publiques. L'interview complète : <http://urlr.me/pxXRre>.

@U2P_france — X (ex-Twitter) — 17 novembre 2025



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 1 décembre 2025
Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr
Directeur de la publication : Michel Picon | Responsable de la rédaction : Pierre Burban
Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

CAPEB

Confédération de l'Artisanat
et des Petites Entreprises
du Bâtiment

CGAD

Confédération Générale
de l'Alimentation
en Détail

CNAMS

Confédération Nationale
de l'Artisanat des Métiers
et des Services

UNAPL

Union Nationale
des Professions
Libérales

CNATP

Chambre Nationale des
Artisans des Travaux Publics
et du Paysage

L'Agenda

4 novembre

Participation du Président, Michel Picon, et du Secrétaire général de l'U2P, à un premier temps d'échange lié à la conférence sur le travail et les retraites, en présence du ministre du Travail et des Solidarités, Jean-Pierre Farandou, et de David Amiel, ministre délégué chargé de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

6 novembre

Réunion du Conseil exécutif.

12 novembre

Participation du Vice-Président de l'U2P, Dominique Anract, à la plénière du Conseil national du commerce, présentée par le ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat, Serge Papin.

14 novembre

Participation du Vice-Président de l'U2P, Laurent Munerot, à la cérémonie Worldskills organisée par la Présidence de la République en l'honneur de l'Équipe de France des métiers 2025.

18 au 20 novembre

Participation de l'U2P au Salon des Maires et Collectivités locales.

20 novembre

Réunion du Conseil exécutif.

25 novembre

Participation du Président de l'U2P, à "360° pour la formation des Artisans", sur les enjeux et perspectives de la formation dans l'Artisanat, organisée par le FAFCEA.
Intervention de Michel Picon à Sciences Po Paris.

26 novembre

Participation de Michel Picon au bilan de la Charte sociale des JOP 2024 et à la signature de la Charte sociale JOP Alpes Françaises 2030.

27 novembre

Participation du Vice-Président de l'U2P, Laurent Munerot, à la table ronde "Taxation des entreprises : rappelons les fondamentaux !" organisée par la Délégation sénatoriale aux entreprises.
Déplacement de Michel Picon en Pays de la Loire.
Audition de l'U2P dans le cadre de la mission d'information sur l'égalité professionnelle avec les rapporteurs de la mission Égalité salariale.